



Délibération n°2023-11

Date de la convocation : 23 03 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19
 Nombre de conseillers présents : 14
 Nombre de conseillers votants : 15
 - dont « pour » : 15
 - dont « contre » : 0
 - « abstention » : 0

Objet : Adoption de l'Etat prévisionnel des recettes et dépenses (EPRD) 2023

Le 30 mars 2023 à 14h00

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Peyrehorade, salle des Gaves, sous la présidence de Monsieur Serge LASSERRE, Vice-Président en exercice :

Etaient présents : Jean Marc LESCOUTE, Marie Noëlle APOLDA, Robert BACHERE, Valérie BRETHOUS, Christelle CAMOUGRAND, Henriette DUPRE, Dominique DUPUY, Julie, FIALIP, Ginette GASSIE, Jacques HERNANDEZ, Serge LASSERRE, Gisèle MAMOSER, Marie Hélène SAGET, Roland TOUYA

Pouvoirs : Corine de PASSOS à Serge LASSERRE

Etaient excusés : Jean-François LATASTE, Véronique GOMES,

Absents : Lucie LOUBERE, Eliane LAPEGUE

Secrétaire de séance : Yannick BASSIER, Directeur Général des Services

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
 Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Monsieur le Vice- Président expose les éléments du rapport de l'Etat prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) 2023 :

CONSIDÉRANT le rapport de l'Etat prévisionnel des recettes et des dépenses 2023 joint en annexe, les membres du Conseil d'administration sont invités à approuver l'EPRD 2023

HEBERGEMENT	DEPENSES	RECETTES
GROUPE 1	393 019.81 €	1 645 609.45 €
GROUPE 2	1 291 814.23 €	196 869.40 €
GROUPE 3	371 094.35 €	77 312 .00 €
	2 055 928.39€	1 919 799.85 €

Le compte de résultat de la section hébergement est présenté en déficit de **136 128.54 €**

DEPENDANCE	DEPENSES	RECETTES
GROUPE 1	38 986.56 €	604 773.56€
GROUPE 2	694 237.59 €	15 320.00€
GROUPE 3	30 344.62 €	0.00 €
	763 568.77€	620 093.56 €

Le résultat 2023 de la section dépendance est en déficit prévisionnel de **143 475.21 €**



SOINS	DEPENSES	RECETTES
GROUPE 1	46 964.99€	1 580 794.80 €
GROUPE 2	1 337 998.01 €	34 380.00 €
GROUPE 3	75 591.38 €	0.00 €
	1 460 554.38 €	1 615 174.80 €

Le résultat prévisionnel de la section soins est en excédent de **154 620.42 €**

L'EPRD 2023 aboutit globalement à un **déficit prévisionnel de 124 983,33 €**.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'EPRD 2023 de l'EHPAD La Chaumière Fleurie – Pouillon constitué de l'ensemble de ses annexes : 1 – 5 – 6
- Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Vice-Président,

Serge LASSERRE

